



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Maintenance et réhabilitation

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Maintenance et réhabilitation

Dénomination nationale : SP3-Bâtiment et construction

Demande n° S3LP130004863

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois à Villers-lès-Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP3-Génie civil, construction, bois

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2003, la licence est portée par l'institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois et est localisée à Villers-lès-Nancy. Elle apporte des compétences pour gérer un patrimoine immobilier, pour prendre en charge des opérations de rénovation, de construction durable, d'habitat social, de maîtrise d'ouvrage, de diagnostic énergétique, de réhabilitation, d'évaluation du coût global d'une construction.

Elle forme aux métiers de gestionnaire de patrimoine immobilier, de responsable des services techniques, de la maintenance, de chef de chantier, de conducteur de travaux, de projecteur en bureau d'études, de collaborateur d'architecte, d'assistant à la maîtrise d'ouvrage. La licence compte des inscrits en formation initiale et en alternance en contrat de professionnalisation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est bien positionnée et répond très bien aux besoins professionnels. L'insertion professionnelle est de ce fait excellente. Les enquêtes, qu'elles soient nationales ou de suivi propre à l'établissement donnent en effet des taux d'emploi égaux ou proches de 100 % sur la base de pourcentages de répondants eux-mêmes très élevés. L'insertion s'opère de surcroît rapidement dans les métiers visés. Les poursuites d'études sont marginales.

Le conseil de perfectionnement veille aux adaptations de la formation pour tenir compte de l'évolution des besoins professionnels. L'alternance est mise en œuvre et le nombre de contrats de professionnalisation a doublé de 2009 à 2010 pour atteindre les trois-quarts des inscrits sur un effectif total de 24 étudiants. L'intégralité des inscrits pourrait ainsi passer rapidement en contrats de professionnalisation. La forte implication des professionnels dans la formation constitue également un atout de la licence. Les professionnels sont en effet très présents dans les enseignements du cœur de métier, et participent de manière satisfaisante à l'encadrement, au fonctionnement, à la conception et au pilotage de la formation via le conseil de perfectionnement. Il est néanmoins regretté qu'il n'existe pas de partenariats formalisés, de conventions avec des entreprises ou des organisations professionnelles.

L'équipe pédagogique fonctionne de manière satisfaisante, se réunit régulièrement pour analyser et prendre en compte les besoins pédagogiques. Les volumes d'enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs restent cependant un peu faibles. Enfin, la licence n'intègre aucun étudiant issu d'un cursus de licence malgré les passerelles prévues à cet effet.

- Points forts :

- Une formation répondant très bien aux attentes de la profession.
- Les excellents résultats d'insertion professionnelle.
- La bonne implication des professionnels.
- Le bon fonctionnement pédagogique.
- La très bonne réussite au diplôme.

- Points faibles :

- L'absence de partenariat formalisé.
- La part réduite des enseignants-chercheurs dans les enseignements.
- L'absence totale d'étudiants issus de L2.

Recommandations pour l'établissement

Il serait utile de signer des conventions avec les milieux professionnels pour accompagner le développement en cours des contrats de professionnalisation. Il conviendrait également d'accroître la part des universitaires dans les enseignements, et en particulier des enseignants-chercheurs. Le conseil de perfectionnement pourrait analyser les raisons qui font que les passerelles mises en place pour intégrer des L2 ne fonctionnent pas et chercher à y remédier.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	Année 2008	Année 2009	Année 2010
Nombre d'inscrits	30	24	24
Taux de réussite	97 %	100 %	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0	0	0
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	64 %	71 %	75 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	33 %	29 %	25 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	67 %	63 %	25 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	33 %	37 %	75 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	59,50 %	59,50 %	59,50 %
ENQUETES NATIONALES			
	Année 2007	Année 2008	Année 2009
Taux de répondants à l'enquête	90 %	90 %	87 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	100 %	100 %	100 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0 %	0 %	0 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0 %	0 %	0 %
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	Année 2008	Année 2009	Année 2010
Taux de répondants à l'enquête	100 %	100 %	100 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	100 %	96 %	92 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0 %	4 %	8 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0 %	0 %	0 %

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Maintenance et réhabilitation

Dénomination nationale : SP3-Bâtiment et construction

Demande n° S3LP130004863

L'équipe pédagogique a bien pris note des commentaires et des préconisations formulés par les experts de l'AERES et apporte quelques précisions et réponses.

Recommandation 1 :

« Il serait utile de signer des conventions avec les milieux professionnels pour accompagner le développement en cours des contrats de professionnalisation ».

- La licence professionnelle BCMR propose une formation généraliste multi-secteurs pour des fonctions d'Etudes, de Production, de Maîtrise d'œuvre ou de Maîtrise d'ouvrage. Cette diversité est un atout majeur de la formation, et ne facilite pas forcément l'engagement des branches professionnelles, mais nous veillerons à travailler sur cet aspect avec elles.
- Le nombre des contrats de professionnalisation est en hausse régulière. Nous sommes sensibles à augmenter l'effectif en alternance et nous y travaillons.

Recommandation 2 :

« Il conviendrait également d'accroître la part des universitaires dans les enseignements, en particulier des enseignants-chercheurs ».

- Le département Génie Civil de l'IUT Nancy-Brabois, support de la licence professionnelle a procédé en 2011 au recrutement d'enseignants-chercheurs dans la discipline Génie Civil. Ces forces nouvelles ont vocation à intégrer rapidement l'équipe pédagogique et augmenter ainsi la part d'enseignement assurée par des enseignants du supérieur. IL est à signaler que la communauté Génie Civil sur l'université de lorraine est très réduite, ainsi les formations licence et master génie civil de la FST sont gérées par des EC de l'IUT.

Recommandation 3 :

« Le conseil de perfectionnement pourrait analyser les raisons qui font que les passerelles mises en place pour intégrer des L2 ne fonctionnent pas et cherche à y remédier ».

- Les formations Génie Civil se développent depuis 2011 à l'Université de Lorraine avec la création de la licence L3 GC (gérée par un EC du département GC de l'IUT Nancy Brabois), et le développement de crédits libres GC en L1 et L2.
- Les modules « Génie Civil » proposés en L1 et L2 évolueront en 2013.
- Une politique plus forte d'information à la réorientation active et positive des étudiants L2 vers les filières Professionnelles est à inciter auprès des UFR par l'Université de Lorraine.